

# COLLEGE FOCH



# Le Collège FOCH

## Structure 2020/2021

Personnels	Nombre
Principal	1
Principal-adjoint	1
Adjoint-gestionnaire	1
Secrétaire de direction	1
Enseignants	37 (dont 1 professeur-documentaliste)
Agents	4
Assistante sociale	1 (1 jour/semaine)
Médecin scolaire	1
Infirmière	1 (2,5 jours/semaine)
Assistants d'éducation	4
Psychologue Scolaire (conseillère d'orientation)	1 (2 ½ journées/ semaine)

# Effectif prévisionnel

## 6<sup>ème</sup> 2021-2022

Classe	Effectifs
6 <sup>ème</sup> 1	30
6 <sup>ème</sup> 2	30
6 <sup>ème</sup> 3	30
6 <sup>ème</sup> 4	30

# Effectif global prévisionnel 2021-2022

Niveau	Effectifs
6 <sup>ème</sup>	120
5 <sup>ème</sup>	120
4 <sup>ème</sup>	118
3 <sup>ème</sup>	114
ULIS	13
UPE2A	24
TOTAL	509

# Horaires de l'établissement

## Les horaires

- ▣ Du lundi au vendredi, mercredi matin inclus.
- ▣ Matin : de 8h00 à 11h55
- ▣ Après midi : de 14h à 17h55 / jusqu'à 17 heures pour les élèves de 6ème
- ▣ Pas de cours le samedi matin.

## La pause méridienne : 1h30 réglementairement en 6<sup>ème</sup>

- ▣ Pas de demi-pension au collège Foch mais possibilité de se restaurer au CSC du Fossé des XIII pour les élèves de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Prendre contact avec le Fossé des XIII.

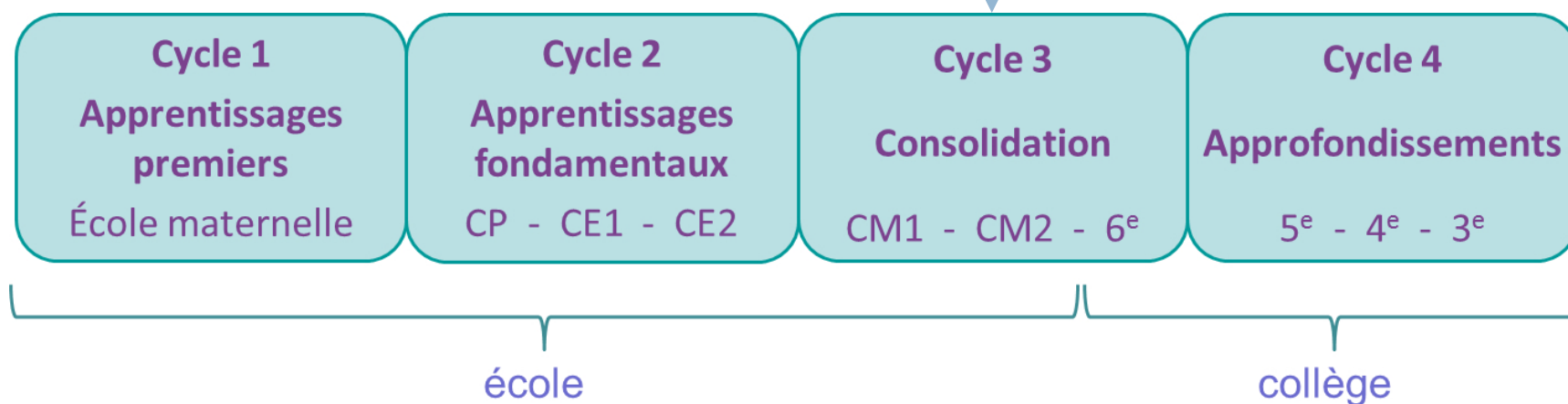
Depuis, cette année, les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ont accès à la restauration scolaire du lycée R. Cassin à Strasbourg. Une navette de transport est mise en place pour acheminer les élèves entre les deux établissements.

- ▣ Quelques cours entre 13:00 et 14:00 et les options (chorale de 13h à 14 h, l'UNSS\* et l'enseignement religieux...)

\*Le programme des activités en UNSS vous sera communiqué par les professeurs d'EPS à la rentrée 2021.

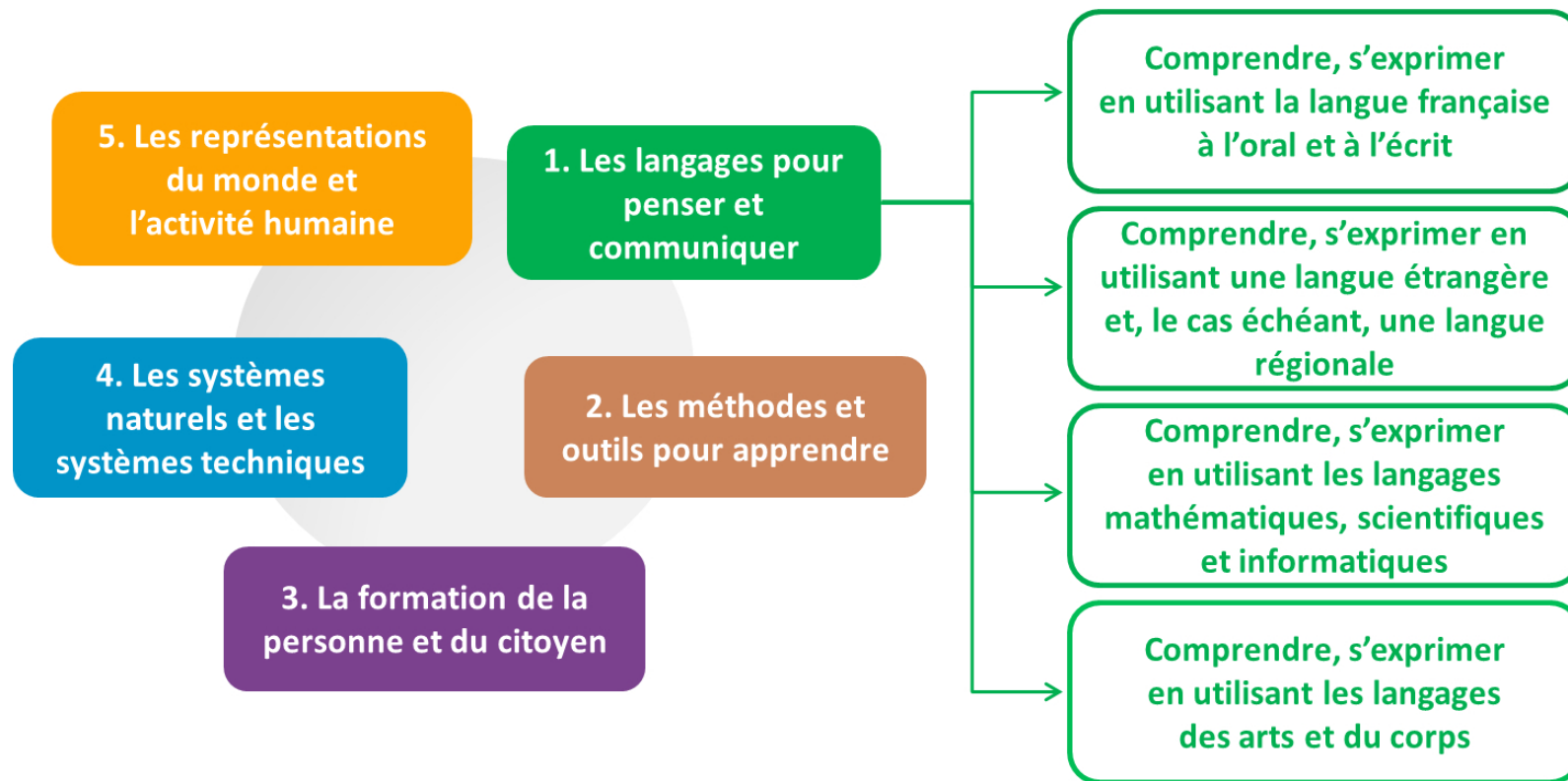
# Les cycles

Le cycle de consolidation unit CM1, CM2, 6<sup>ème</sup>  
Ce cycle doit permettre aux élèves de s'adapter à l'organisation et au cadre de vie du collège et à consolider leurs compétences



# L'évaluation par compétences en fin de cycle 3 (6ème)

Texte : Décret n°2015-372 du 31-3-2015 <http://www.education.gouv.fr>



Nous reviendrons sur ce point lors des présentations de début d'année scolaire

# Les disciplines en 6<sup>ème</sup>

- Français : 4,30h
- Mathématiques : 4,30h
- Histoire géographie : 3 heures
- EPS : 4 heures (dont un cycle de 2h de piscine : obligation de savoir nager en fin de 6<sup>o</sup>)
- SVT : 1h30
- Technologie : 1h30
- Science Physique : 1 heure (à partir de la 5<sup>e</sup>, les élèves auront 1h30 de Sc. Physique)
- Arts plastiques : 1 heure
- Éducation musicale : 1 heure
- Enseignement religieux : 1 heure (à demande de la famille)
- 3 heures d'Accompagnement Pédagogique (AP) déjà comptabilisées dans les horaires de Français, Mathématiques et Histoire Géographie (cf. diapositive n°9)
- Langues vivantes (LV) : Allemand et anglais (Bilingue 6h - Bilangue 6h - Monolangue 4h)  
(cf. diapositive n°10)

**TOTAL des enseignements : 26h, 27h, 28h ou 29h selon le choix LV et de l'option Religion**



# L'accompagnement pédagogique (AP)

Les activités conduites avec les élèves durant les heures d'accompagnement personnalisé poursuivent quatre objectifs :

- **faire acquérir le palier 2** (attendus fin de CM2) en proposant une remise à niveau **en cas de difficultés** importantes constatées dans l'acquisition des compétences du palier 2 en maîtrise de la langue et en mathématiques, notamment en liaison avec des enseignants des écoles.
- **accompagner le travail de sixième** en soutenant les élèves dans les apprentissages des enseignements de cette classe.
- **favoriser l'autonomie et l'acquisition de méthodes de travail**, par exemple en veillant à la compréhension du travail attendu et à l'organisation personnelle
- **renforcer la culture générale** en proposant des activités telles que des recherches documentaires, des conférences, ...

# Choix des Langues Vivantes en 6<sup>ème</sup>

**3 CHOIX POSSIBLES à l'entrée en 6<sup>ème</sup> :**

**Bilingue : Coursus destiné aux élèves ayant déjà suivi ce cursus en école primaire**

- **Nombre d'heures en 6<sup>ème</sup> : 4h d'allemand et 2h d'anglais**
- **Nombre d'heures en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : 4h d'allemand et 2h d'anglais**
- **Discipline non linguistique en Allemand\* : mathématiques et histoire-géographie.**

*\*Une partie des cours en mathématiques et en histoire-géographie se fait en allemand.*

**Bilingue : les élèves débutent les deux langues, allemand et anglais, en 6<sup>ème</sup>**

- **Nombre d'heures en 6<sup>ème</sup> : 3h d'allemand et 3h d'anglais**
- **Nombre d'heures en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : LVA anglais (3h) / LVB allemand (2,5h)**

**Monolingue : les élèves ne suivent que l'anglais en 6<sup>è</sup> et suivront automatiquement l'espagnol en 5<sup>è</sup>.**

- **Nombre d'heures en 6<sup>ème</sup> : 4h d'anglais**
- **Nombre d'heures en 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : LVA anglais (3h) / LVB espagnol (2h30)\***

*\*Les élèves ne pourront choisir que la LV espagnol en LVB*

# Les choix en fin d'année de 6<sup>ème</sup>

6<sup>ème</sup>

BILINGUES  
4h d'allemand et 2h d'anglais

BILANGUES  
3h d'allemand et 3 h d'anglais

MONOLANGUES  
4h d'anglais



5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>

BILINGUES  
4h d'allemand et 2h d'anglais

LVA anglais (3h) / LVB allemand  
(2,5h)

LVA anglais (3h) / LVB espagnol  
(2h30)

Latin (Option)  
1h en 5<sup>ème</sup>  
2h en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

# Dispositif « Devoirs Faits »

Ce dispositif a pour objectif de proposer **aux élèves volontaires**, dans l'établissement, un temps d'étude accompagnée, pour réaliser les devoirs demandés par les professeurs. Ce temps dédié doit permettre à votre enfant de travailler individuellement, pour faire des exercices, répéter ses leçons ou exercer sa mémoire, avec la possibilité d'être aidé par un professeur, assistant d'éducation ou un volontaire service civique quand il en a besoin.

Ce dispositif fonctionne les lundis, mardis, jeudis de 16 heures à 18 heures et les vendredis de 15 heures à 17 heures et sur certaines heures de permanence.

Une information vous parviendra courant du mois de septembre pour inscrire, si vous le souhaitez, votre enfant dans ce dispositif.

# Le suivi de l'élève par l'équipe éducative

## Le Professeur Principal de la classe

- ▣ Est l'interlocuteur privilégié des familles et de l'équipe de direction

**Vie scolaire** : Équipe de 4 personnes placées sous la responsabilité du principal adjoint

- ▣ Gestion des absences des élèves
- ▣ Surveillance des récréations et de tous les mouvements dans l'établissement
- ▣ Contrôle des entrées et sorties de l'établissement
- ▣ Contrôle des carnets de liaison
- ▣ Surveillance des heures de permanence
- ▣ Encadrement « devoirs faits »
- ▣ ...

# Le suivi de l'élève par les parents

**Réunion parents** (si la situation sanitaire le permet) :

- Au mois de septembre
- Au mois de décembre avec remise des bulletins trimestriels en main propre

**Entretiens individuels** pris auprès de la direction, des professeurs, de l'assistante sociale, de l'infirmière, de la psychologue scolaire (Conseillère d'orientation), à tout moment de l'année, sur demande des parents, par le biais du carnet de correspondance ou de l'espace numérique de travail (MBN).

Par ailleurs, cet espace numérique de travail « **mon bureau numérique (MBN)\*** » vous permettra de suivre la scolarité de votre enfant et de consulter les absences de votre enfant, les résultats, le cahier de textes (notions abordées en cours et devoirs)...

C'est également un espace d'informations et de communication.

Vos identifiants et vos codes d'accès vous seront communiqués à la rentrée par mail ou par voie postale.

[\\*https://clg-foch-strasbourg.monbureaunumerique.fr](https://clg-foch-strasbourg.monbureaunumerique.fr)

# Calendrier pédagogique

## L'année scolaire est divisée en 3 trimestres

- **1<sup>er</sup> trimestre** : de septembre à fin novembre  
Conseils de classe à partir début décembre
- **2<sup>ème</sup> trimestre** : début décembre à la mi-mars  
Conseils de classe à partir de la mi-mars
- **3<sup>ème</sup> trimestre** : mi-mars  
Calendrier des conseils de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre fixé en fonction des circulaires académiques à venir.

# Modalités d'inscription

La Direction Académique transmettra à la mi-juin au collège Foch, les notifications d'affectation en 6<sup>ème</sup> pour l'année scolaire 2021/2022. Dès réception de ces notifications, nous les enverrons par voie postale **aux familles des élèves affectés** au collège Foch avec le dossier d'inscription ainsi que les modalités pratiques pour procéder à l'inscription.

En raison du calendrier très contraint (la date limite d'inscription au collège fixée par la Direction Académique étant très rapprochée de la date de réception des notification par les familles), nous vous demandons de prévoir les pièces suivantes en vue de constituer le dossier d'inscription :

- 1 photo d'identité récente à coller sur la fiche de renseignements (1 autre photo d'identité récente à coller sur le carnet de correspondance vous sera demandée à la rentrée)
- 1 photocopie des vaccins (sous pli confidentiel joint au questionnaire médical)

Ces pièces seront jointes au dossier d'inscription qui se compose des documents suivants :

- **Fiche de renseignements** à compléter et à signer par les parents
- **Fiche d'enseignement religieux**
- **Fiche de renseignements et urgence** et du **Questionnaire médical** (sous pli confidentiel)
- Liste des **fournitures scolaires**

A la rentrée de septembre, il faudra également fournir une **attestation d'assurance**.



# Questions

Vous pouvez nous adresser vos questions, en précisant votre nom, vos coordonnées téléphoniques, le nom et prénom de l'enfant et son école, à l'adresse suivante:

[Ce.0671958P@ac-strasbourg.fr](mailto:Ce.0671958P@ac-strasbourg.fr)